

OTTIGNIES-LLN & ITTRE

Les théâtres de Maroy au Parlement

Le député Olivier Maroy a interrogé la ministre Greoli sur l'avancée des dossiers des théâtres Jean Vilar et La Valette.

• **Arnaud HUPPERTZ**

Ce lundi, Olivier Maroy avait envie de causer théâtre. Au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le député MR a interrogé, deux fois, la ministre de la Culture Alda Greoli (cdH) à propos du théâtre Jean Vilar et du théâtre de La Valette.

Le député orp-jauchois s'est d'abord inquiété de la rénovation nécessaire du théâtre Jean Vilar à Louvain-la-Neuve : « *Il pleut sur scène et les infrastructures ne répondent plus aux normes minimales de confort et de sécurité.* »

Olivier Maroy rappelait à la ministre que l'accord de la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pour un subside d'un demi-million était toujours attendu. Il pressait

le collègue ottintois de se presser à débloquer ces 500 000 € : « *Il n'est pas écrit dans les astres que le théâtre reste éternellement dans la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Je connais quelques communes proches qui rêveraient d'accueillir les activités du théâtre.* »

La ministre Alda Greoli n'a pu que répondre que « *l'intervention de la Ville de Louvain-la-Neuve de 500 000 euros fait encore et toujours l'objet de discussions.* » Pour le reste, elle a confirmé que le théâtre Jean Vilar investirait 2,5 millions € dans la rénovation ; la Province du Brabant wallon, deux voire trois millions ; et la Communauté française, 2,4 millions.

« *J'espère vraiment que cette rénovation sera terminée en 2023* », a affirmé Alda Greoli avant d'expliquer que « *les porteurs du projet, c'est-à-dire l'intercommunale inBW et le théâtre, n'ont pas encore communiqué plus d'informations (concernant une demande de permis d'urbanisme) à la direction des infrastructures culturelles. Je suppose que ces informations finiront par arriver.* »

Quels subsides pour

La Valette après 2020 ?

Concernant le théâtre de La Valette, Olivier Maroy voulait savoir si le théâtre ittrois pouvait espérer des subventions au-delà de 2021. Pour rappel, La Valette, proche de la fermeture, a pu compter sur des subventions de 100 000 € en 2019 et en 2020.

Alda Greoli n'a rien promis. Il faut d'abord que La Valette reprenne une direction claire. « *Vu les multiples changements de direction et les difficultés administratives qui en découlent, on comprend que l'instance ayant analysé le dossier (de La Valette) fasse remarquer que "l'opérateur est dans une phase transitoire et peine à formuler une vision claire quant à l'avenir".* Bien qu'il

émette différentes réserves, le Conseil de l'art dramatique souligne l'intérêt de maintenir la présence de cet opérateur phare de création situé dans l'ouest du Brabant wallon. »

Concernant les subsides futurs, la ministre de la Culture se borne à dire que « *le Théâtre de la Valette reste éligible, à l'avenir, aux différentes aides prévues dans le décret des arts de la scène, y compris un contrat-programme.* » ■